



# Pré- diagnostic des communes en dévitalisation en région Centre-Val-de-Loire

- 242 communes en région Centre
- 130 communes de moins de 300 habitants
- 64 communes de 300 à 500 habitants
- 34 communes de 500 à 1 000 habitants
- 14 communes de plus de 1 000 habitants

**Les petites communes rurales les plus touchées, 80 % des communes ont moins de 500 habitants.**

**Les 3 départements les plus sensibles :**

- l'Indre (63 communes)
- le Cher (52 communes)
- et l'Indre-et-Loire (43 communes)

# Dévitilisation des communes, surtout des communes rurales

La problématique de dévitalisation des communes est un enjeu de territoire. Pour cibler les communes les plus sensibles au phénomène, la DDT de Loir-et-Cher a conduit une analyse sur les communes de la région Centre-Val-de-Loire à partir de critères simples et multiples.

Ainsi les éléments retenus pour le classement à cette sensibilité sont :

- une diminution de la population,
- une population âgée importante,
- un taux d'activité faible,
- peu d'emplois locaux,
- un niveau de revenu faible de la population,
- une faible densité d'équipements et de services de proximité,
- un fort taux de vacance de logements,
- une très forte proportion de logements anciens.

En région Centre-Val-de-Loire, la dévitalisation des communes concernent près d'une commune sur sept (242 communes) mais plus particulièrement les petites communes (moins de 300 habitants), avec une sur quatre et près d'une commune sur cinq pour les communes de 300 à 500 habitants..

Les départements de l'Indre, du Cher et de L'Indre-et-Loire sont les plus concernés avec respectivement 26 %, 18 % et 16 % des communes.

Un peu plus de 11 % des communes du Loiret répondent au classement des indicateurs et seulement 6 % et 7 % pour le Loir-et-Cher et l'Eure-et-Loir.

## Nombre de communes sensibles par département

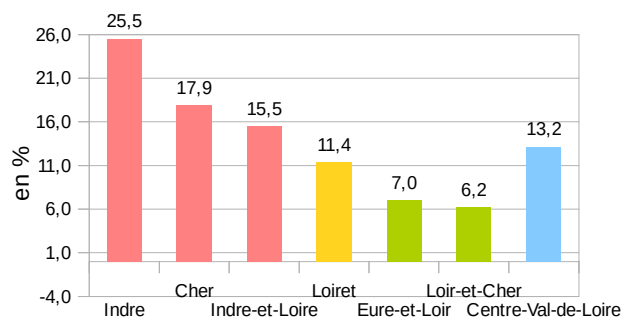
	communes en dévitalisation	% du département
Cher	52	17,9
Eure-et-Loir	28	7,0
Indre	63	25,5
Indre-et-Loire	43	15,5
Loir-et-Cher	18	6,2
Loiret	38	11,4
<b>Centre-Val-de-Loire</b>	<b>242</b>	<b>13,2</b>

## La part des communes très dynamiques par département

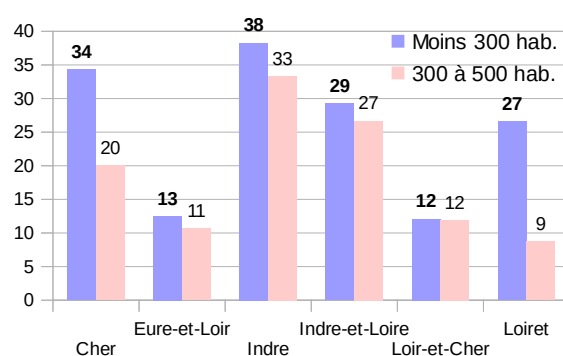
	communes dynamiques	% du département
Cher	38	13,1
Eure-et-Loir	31	7,7
Indre	10	4,0
Indre-et-Loire	28	10,1
Loir-et-Cher	14	4,8
Loiret	22	6,6
<b>Centre-Val-de-Loire</b>	<b>143</b>	<b>7,8</b>

Si le Cher et l'Indre-et-Loire ont un taux élevé de communes en dévitalisation, parallèlement ces département affichent une proportion forte de communes très dynamiques .

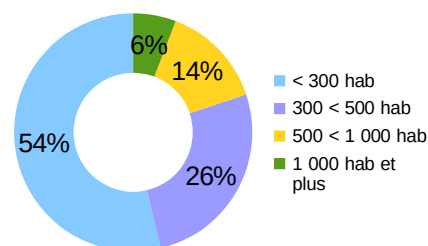
## Part des communes sensibles



## Part des petites communes sensibles



## Part des communes sensibles selon la taille des communes



2

Région Centre-Val-de-Loire

# Dévitalisation des communes

## Méthodologie

Les données sont diffusées par l'INSEE et sont issues du RP2013 pour les indicateurs de population, d'activité, d'emplois ou de logements, de la DGFIP pour les revenus et de la BPE 2015 pour les équipements.

Pour chaque indicateur les communes sont classées selon 3 niveaux : inférieur aux seuils (-1), dans la moyenne définie (0) et supérieur aux seuils (1). Les 8 indicateurs retenus sont l'évolution de la population, la part des personnes de 60 ans et plus, le taux d'activité, l'indice de concentration (qui se définit comme le rapport entre les emplois sur la commune et les actifs y résidant. Il permet d'observer l'emploi local), le revenu médian des foyers fiscaux de la commune, le taux d'équipement dit de proximité (définition INSEE) pour 1 000 habitants, le taux de vacance de logements et la part de logements très anciens (< 1946).

Les communes classées comme sensibles à la dévitalisation ont un résultat compris entre -4 et -8.

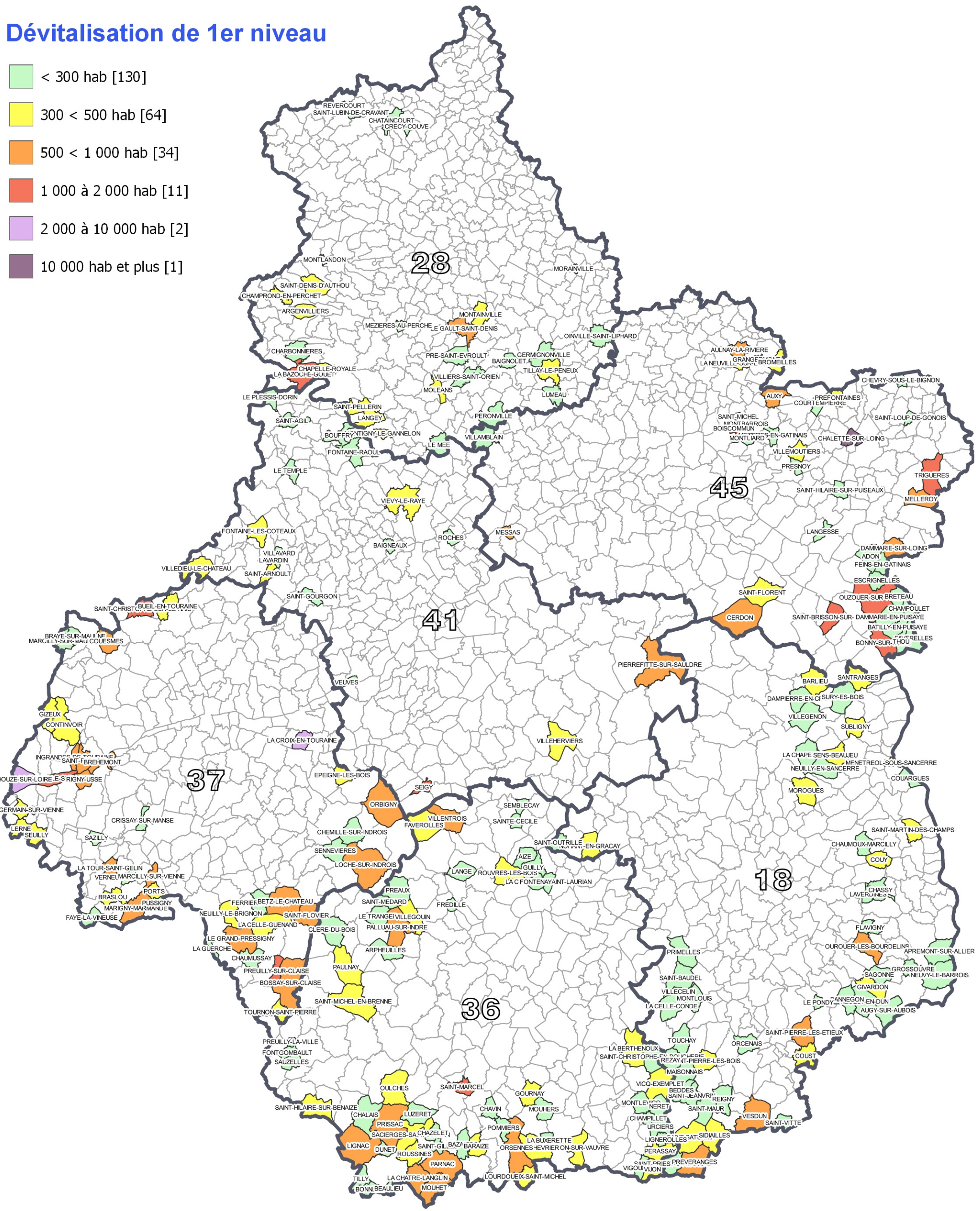
**Exemple :** La commune X a une baisse de population, une proportion de personnes de plus de 60 ans supérieure à 10 % à la moyenne, un taux d'activité inférieur de plus de 5 %, un taux d'emploi local inférieur à plus de 40 %, un revenu médian inférieur à plus de 10 %, un taux d'équipement de proximité inférieur à plus de 20 %, un taux de vacance de logement supérieur à 10 % et enfin une part de logements anciens deux fois supérieure obtient une note de -8. Chaque indicateur est pris pour chacune des communes par rapport à la moyenne de son département.

**Tableau des indicateurs avec les valeurs moyennes des départements et les seuils retenus pour le classement de chacune des communes de la région Centre-Val-de-Loire**

	Taux d'évolution annuel pop. 2013/2008	Part population 60 ans et+ (2013)	Taux activité 2013	Indice concentration (emploi local) 2013	Revenu médian 2013	Taux d'équipement de proximité 2015 / 1 000 hab.	Taux de vacance logements 2013	Part de logements anciens (<1946)
Cher	-0,10	30,1	72,7	96,4	19 441 €	23,6	11,3	29,3
Eure-et-Loir	0,44	24,3	75,3	82,3	20 716 €	22,1	7,7	23,6
Indre	-0,34	32,5	72,8	99,1	18 927 €	24,6	12,1	29,5
Indre-et-Loire	0,50	25,7	73,6	98,3	20 403 €	22,0	7,6	21,8
Loir-et-Cher	0,33	29,3	74,4	95,4	19 991 €	24,1	9,8	25,7
Loiret	0,45	24,4	74,6	97,3	20 678 €	21,9	8,5	20,0

< -0,001 %	+ ou - 10 % de la MOYENNE	+ ou - 5 % de la MOYENNE	< 40 % de la MOYENNE	+ ou - 10 % de la MOYENNE	+ ou - 20 % de la MOYENNE	+ ou -10 % de la MOYENNE	2 fois la MOYENNE
------------	---------------------------	--------------------------	----------------------	---------------------------	---------------------------	--------------------------	-------------------

Dévitalisation de 1er niveau



Dévitalisation de 2ème niveau

- < 300 hab [67]
- 300 < 500 hab [33]
- 500 < 1 000 hab [30]
- 1 000 à 2 000 hab [17]
- 2 000 à 10 000 hab [3]
- 10 000 hab et plus [2]

